

La culture informationnelle - un défi pour la bibliothèque

20.08.2012 | Par Thomas Henkel | Utilisation | Compétences informationnelles | Ecole et bibliothèque

Le concept de « culture informationnelle » permet à la bibliothèque de jouer un rôle actif dans la société de l'information. Mais l'adoption de ce concept confronte la bibliothèque à un défi à plusieurs niveaux.

Par Thomas Henkel



Licencié ès lettres (histoire et musicologie), Thomas Henkel est depuis 10 ans responsable de formation des usagers universitaires à la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Fribourg. Il est président de la société Groupe de travail « Culture informationnelle dans les hautes écoles suisses ».

Culture informationnelle, maîtrise de l'information, compétences documentaires, culture de l'information, intelligence informationnelle... le défi commence déjà avec la terminologie ! Face à cette multitude d'expressions utilisées pour traduire l'anglo-saxon « information literacy » et les débats y relatifs, il est conseillé d'adopter une position pragmatique : quoique ces termes ne soient pas équivalents et renvoient à des approches différentes, ils sont tous centrés sur un ensemble de compétences nécessaires à la recherche et l'utilisation efficace de l'information et mettent en évidence l'importance de la promotion de ces compétences. Nous nous permettons donc, de les regarder comme les étiquettes variées de la même chose.

Depuis 1989, plusieurs définitions des compétences informationnelles ont été discutées et proposées. Mais le noyau en soi n'était jamais contesté, il était plutôt complété et développé. Ainsi, la définition utilisée par l'UNESCO en 2008 n'a rien de révolutionnaire, mais peut être considérée comme résumé des tentatives précédentes : « La maîtrise de l'information est la capacité de reconnaître les besoins d'information ; de localiser l'information et d'en évaluer la qualité; de stocker et d'extraire l'information; de faire de l'information un usage efficace et éthique; d'appliquer l'information pour créer et communiquer des savoirs. »

Le fait que des institutions internationales telles que l'UNESCO et l'IFLA s'occupent de la culture informationnelle, souligne son importance. Elle est considérée comme base indéniable de l'autoformation et de la formation tout au long de la vie qui garantit la survie dans la société d'information moderne. C'est pourquoi elle est souvent associée à d'autres compétences : la maîtrise des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) ou les compétences média. Ces deux concepts sont issus d'une tradition pédagogique qui reflète la situation des institutrices et instituteurs confrontés au développement des dernières années entre ardoise et tablette numérique.

Malgré les recoupements thématiques évidents avec la culture informationnelle, cette dernière est à distinguer de ces compétences voisines qui sont liées à des technologies et des médias bien définis alors que la culture informationnelle se veut beaucoup plus universelle, elle dépasse les technologies actuelles et englobe l'esprit critique, l'interprétation de l'information ainsi que la production de nouveaux savoirs. Avec ces ambitions universelles, la mise en œuvre réelle de la culture informationnelle dépend fortement du contexte d'application. Le niveau peut varier selon les exigences professionnelles et sociales. Elle a de l'importance pour chacune et chacun dans toutes les sphères de vie où il faut prendre des décisions basées sur des informations fiables : participation citoyenne, santé, loisirs, etc.

Le rôle de la bibliothèque

Mais où est la bibliothèque ? Le concept de la culture informationnelle n'a pas seulement été développé par des bibliothécaires. Ils lui attribuent aussi le rôle de médiatrice de cette compétence transversale d'importance globale. La culture informationnelle est ainsi une

réponse ferme à la mise en cause de l'importance de la bibliothèque provoquée par l'émergence de l'Internet et de la disponibilité quasiment omniprésente de l'information. Il ne suffit pas d'avoir accès à l'information (ce qui est à la limite possible sans bibliothèque), il faut également les compétences nécessaires au traitement et à l'exploitation des masses d'information. Et c'est la bibliothèque qui possède ces compétences et peut les transmettre aux autres. Au-delà de la mise à disposition et de la sauvegarde de l'information, la bibliothèque occupe un rôle actif dans la société de l'information.

Mise à part cette approche idéaliste soulignée entre autres par le Manifeste d'Alexandrie sur les bibliothèques de l'IFLA, le concept de la culture informationnelle est aussi une réponse pratique aux défis posés à l'utilisateur par les nouveaux outils de recherches et les ressources électroniques. C'est aussi la raison pour laquelle la culture informationnelle a été élaborée particulièrement dans les bibliothèques académiques. Mais par son caractère universel, elle est aussi bien applicable aux autres bibliothèques, notamment les bibliothèques scolaires de tous niveaux. Comme lieu d'accès à l'information, la bibliothèque est souvent déjà un lieu d'apprentissage – les salles de lectures combles en témoignent. Il n'est donc rien d'autre que conséquent d'utiliser le savoir professionnel sur place pour enseigner la recherche et l'utilisation efficace de l'information au même endroit. La bibliothèque se transforme en bibliothèque enseignante.

Un triple défi

Un nouveau rôle signifie aussi de nouveaux défis. Dans le cas de la culture informationnelle les défis se situent principalement à trois niveaux : au niveau du concept, au niveau pédagogique et au niveau stratégique et organisationnel.

Le concept de la culture informationnelle dépasse largement la traditionnelle formation des usagers, qui était souvent plus information que formation. Il ne s'agit pas seulement d'informer sur les services offerts par la bibliothèque et d'enseigner l'utilisation des outils de recherche, il s'agit de développer les compétences personnelles des usagers qui dépassent l'application technique. Les outils de la bibliothèque ne servent donc que d'exemple pratique pour la promotion de savoir-faire qui peuvent être activés aussi dans d'autres circonstances. Quelqu'un qui a appris à définir son besoin d'information et à en déduire des mots-clés pour la recherche dans le catalogue de bibliothèque peut appliquer cette méthode à d'autres outils de recherche. Au centre de la formation à la culture informationnelle se trouve l'utilisateur et ses compétences et non pas la bibliothèque et ses ressources. C'est un changement de perspective important pour les bibliothécaires !

La concentration de la culture informationnelle sur les compétences personnelles nécessite ainsi également la prise en compte des contextes individuels, cela veut dire, des buts poursuivis par les chercheurs d'information. Pour un public adulte souvent peu homogène, c'est un véritable casse-tête si on ne veut pas organiser des séances de formation individuelles. Une possibilité, c'est de proposer des formations autour de thèmes d'actualité qui permettent de promouvoir les compétences des participants en même temps que la notoriété des fonds de la bibliothèque.

Dans le cas des bibliothèques agissant dans un environnement pédagogique, la formation à la culture informationnelle ne peut être efficace que si elle a lieu au bon moment, par exemple dans le cadre d'un projet scolaire. L'intégration fixe dans le plan de formation serait bien évidemment la meilleure solution. Quelle que soit la stratégie poursuivie, ces formations doivent toujours être concertées avec d'autres instances pédagogiques. Ceci aussi parce que la culture informationnelle dépasse les compétences professionnelles des bibliothécaires. Au plus tard quand il s'agit de l'utilisation de l'information pour créer ou communiquer des savoirs, ils sont obligés de passer la main à d'autres spécialistes. Par conséquent, la collaboration est un facteur primordial pour une formation à la culture

informationnelle réussie.

Cette collaboration n'est pas toujours facile. Sans parler des barrières institutionnelles, les contacts doivent être maintenus et soignés. Et il vaut la peine de trouver aussi des solutions peu conventionnelles. Ainsi, les Américains ont même développé le concept de « bibliothécaire embarqué » qui agit en team avec d'autres spécialistes

Le défi pédagogique

Une autre raison pour la difficulté d'établir et de maintenir une collaboration avec des instances pédagogiques, c'est la méfiance naturelle des pédagogues envers l'activité de non-pédagogues dans leur domaine. Il y a donc un travail de conviction à faire en ce qui concerne les compétences professionnelles. D'autre part, les bibliothécaires ne peuvent pas s'empêcher de compléter leur formation dans le secteur pédagogique. Un tel complément facilite la collaboration avec des pédagogues et aide à comprendre l'autre côté.

Mais ce ne sont que des effets secondaires bienvenus. Le concept de culture informationnelle est aussi un concept pédagogique qui se révèle par exemple dans les nombreuses normes, référentiels de compétences et indicateurs de performance établis surtout au niveau universitaire. Le but de ces recommandations et directives, qu'on peut adapter aussi à d'autres niveaux et domaines d'éducation, est de définir les compétences constituant la culture informationnelle et de différencier les résultats attendus de la personne compétente dans l'usage de l'information. Elles forment ainsi la base pour l'enseignement et l'évaluation de la culture informationnelle. Pour la mise en œuvre de cette pédagogie par compétences, un certain savoir pédagogique de la part des bibliothécaires est indispensable. Il n'est pas nécessaire de développer une « pédagogie de bibliothèque » à cette fin. Souvent il est mieux de s'approvisionner des compétences nécessaires dans le domaine pédagogique du public cible respectif : la pédagogie scolaire, la didactique universitaire ou la formation d'adultes. De telles formations continues en dehors du milieu bibliothécaire ne complètent pas seulement les compétences des bibliothécaires-formateurs, elles ont aussi l'avantage de gagner des sympathies extérieures pour la bibliothèque et la culture informationnelle.

Le défi stratégique

Finalement, l'implantation d'une offre de formation à la culture informationnelle nécessite une prise de position stratégique qui permet de libérer les ressources indispensables : la formation du personnel, l'adaptation des cahiers des charges, l'engagement éventuel de personnel supplémentaire, les heures de travail nécessaires à l'élaboration des concepts pédagogiques, des plans de leçon et des supports de cours ainsi que l'aménagement des lieux ne se font défendre que si la culture informationnelle est ancrée dans les buts stratégiques de la bibliothèque approuvés par les instances décideuses. De plus, il faut se rendre compte que la transformation en bibliothèque enseignante est un processus à long terme qui doit être planifié et accompagné. Et une fois les objectifs principaux atteints, le maintien, l'adaptation et le développement de l'offre de formation existante représentent des nouveaux défis à surmonter.

Ressources

ACRL (2003/2011), Guidelines for Instruction Programs in Academic Libraries, <http://www.ala.org/acrl/standards/guidelinesinstruction>.

Catts, Ralph & Lau, Jesus (2008), Vers des indicateurs de la maîtrise de l'information, UNESCO : Paris, <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001587/158723F.pdf>.

IFLA (2005), Manifeste d'Alexandrie sur les bibliothèques, la société d'information en action, <http://archive.ifla.org/III/wsis/AlexandriaManifesto-fr.html>.

IFLA (2005), La Proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information et

l'apprentissage tout au long de la vie, <http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html>.

Projet «Les compétences en culture informationnelle dans les Hautes écoles suisses» (2011), Exigences dans le domaine de la transmission de la culture informationnelle, http://www.informationskompetenz.ch/doc/e-lib/5_f_exigences%20dans%20le%20domaine%20de%20la%20transmission_web.pdf
Serres, Alexandre (2008), La culture informationnelle, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00267115.

thomas.henkel(at)unifr.ch

026 466 36 94